

Développement du chant choral à l'école

Stage de formation continue inter-catégoriel et inter-degrés

« *Voix en scène 2022 : L'île du temps perdu* »

Partenaire : Le CREA

<https://www.lecrea.fr/>

Origines du projet

Dans leurs actions de formation, les Conseillers Pédagogiques d'Éducation Musicale (CPEM) ont voulu développer l'expressivité et la mise en espace d'un travail choral. Depuis onze ans, des projets inter-catégoriels et inter-degrés intitulés « *Voix en scène* » sont menés sur le département de l'Essonne. Ils ont regroupé principalement des Professeurs des Ecoles et des Musiciens Intervenants associés à des Professeurs d'Éducation Musicale de Collège.

Des concerts de finalisation lors des différents festivals de fin d'année *Voix en scène* ont eu lieu dans des structures culturelles du département remportant un vif succès pédagogique et artistique.

La DSDEN 91 et Canopé, ont souhaité reconduire pour 2021/22, un stage « *Voix en scène* » avec un nouveau répertoire. Le stage est proposé **aux enseignants des cycles 2 et 3**. De plus l'ouverture vers le second degré est toujours maintenue avec l'aide de l'Inspection Pédagogique Régionale de Musique.

Les personnels qui auront suivi la formation vont pouvoir promouvoir dans leur classe un travail spatial et expressif afin d'enrichir les productions vocales et ainsi aider leurs élèves à créer des réalisations collectives cohérentes dans lesquelles chacun aura la place de s'exprimer et de bonifier sa propre technique vocale.

Ils pourront conduire des séances de chant dans leur classe au cours desquelles les élèves se constitueront un répertoire commun qu'ils restitueront le jour du concert de finalisation départementale « *Voix en scène* » en mai-juin 2022.

Les enseignants des classes travaillent en partenariat avec un musicien intervenant pour construire et nourrir ce projet.

Le répertoire choisi : « *L'île du temps perdu* » création d'Isild et de Christian Mesmin pianiste au Créa à partir du roman de Silvana Gandolfi "L'île du temps perdu".

Roman fantastique et conte philosophique. Lors de la visite d'une mine, en compagnie de leurs camarades de classe, deux petites filles se perdent et se retrouvent sur l'île du Temps Perdu, où sont collectés tous les objets, les sentiments et les passions dédaignées sur Terre. Ce monde merveilleux est pourtant menacé par le "Temps noir", temps perdu du stress et de l'ennui. Une seule solution : redonner aux hommes le goût de la nonchalance et de la paresse.

Ce livre est épuisé, mais on peut le trouver d'occasion. Dès que Christian Mesmin nous aura envoyé les partitions et les audios (Bandes sons) nous les communiquerons aux enseignants stagiaires VES. Les musiques sont de styles variés et conviennent du CP à la 6e. Le projet pourra se construire en partant du livre ou des chants, ce qui laisse une certaine liberté. Lien vers la page du Créa : <https://www.lecrea.fr/spectacles/lile-du-temps-perdu/>

Objectifs

Entreprendre un travail **en interdisciplinarité** pour développer **une pédagogie de projet** où les élèves s'approprient leurs apprentissages et sont placés en situation de création. Ainsi ce projet fédérateur obtiendra l'adhésion de l'ensemble des élèves.

Interpréter un répertoire choisi en portant attention à la justesse tonale, l'exactitude rythmique, l'engagement expressif de chacun.

Perfectionner les démarches d'apprentissage et la technique vocale.

Donner une dimension scénique, théâtrale et chorégraphique aux productions vocales grâce à la mise en espace et à la mise en scène créée par les élèves.

Fréquenter des lieux culturels, rencontrer des artistes et assister au moins à un spectacle dans l'année choisi dans la programmation de la saison de la structure culturelle de proximité.

Stagiaires

Associer des Musiciens Intervenants (MI), des enseignants de cycle 2 et cycle 3 travaillant ensemble, des professeurs du second degré d'éducation musicale des mêmes territoires : **sur candidatures individuelles**.*

Chaque MI sera donc accompagné de deux enseignants travaillant dans la même école.

Parallèlement, des professeurs d'éducation musicale de Collèges identifiés par l'IPR/IA de musique seront sollicités dans des secteurs géographiques correspondants pour s'associer au travail partenarial.

L'effectif se composera d'une session de 30 à 40 stagiaires (Professeurs des écoles et musiciens intervenants associés, Professeurs d'Éducation Musicale de Collège, Professeurs de Conservatoires associés).

Formateurs

- Isild MANACH Chef de chœur et Anne-Marie GROS chorégraphe du CREA,
- Sébastien ARCOS, Pianiste accompagnateur
- Aurélie REYBIER, Chef de chœur du CFMI
- Alexandre MARTIN, Artiste et vice-président de la FNAMI
- Les CPEM assureront le suivi de la formation, les prises de notes et captations filmiques pour servir de mémoire pour le retour en classe.

Calendrier et lieux du stage.

❖ Une réunion préparatoire se tiendra hors temps scolaire **fin septembre, début octobre 2021 au conservatoire du Plessis Pâté OU de Sainte Geneviève des Bois** pour présenter le projet et le cadre de travail, définir les rôles de chacun dans le projet.

❖ **Présence au stage filé de tous les stagiaires (PE, MI et Professeurs de collège) comprenant trois sessions de deux jours consécutifs :**

Calendrier prévisionnel

Session 1 : 18 novembre au conservatoire de Sainte Geneviève des Bois et 19 novembre au CFMI d'Orsay

Session 2 : 17 et 18 janvier 2022 au théâtre Jacques Prévert d'Aulnay sous Bois (formation dans la journée et observation de deux répétitions de chœurs d'enfants du CREA hors temps scolaire sous la direction de Didier Grojsman et Isild Manac'h).

Session 3 : 10 et 11 mars 2022 au conservatoire de Sainte Geneviève des Bois

❖ Une réunion bilan aura lieu un soir de juin (après les différentes finalisations).

Descriptif du stage

❖ Formation et Projet :

Par votre présence au stage filé (3 sessions de 2 jours consécutifs), chaque groupe scolaire pourra :

-Vivre des démarches d'appropriation et de création autour du travail vocal, de la direction de chœur, mise en espace, mise en scène, théâtre, chorégraphie adaptée à chaque chant dont la qualité d'interprétation reste prioritaire.

-Elaborer un projet qui s'appuie sur le thème : « L'île du temps perdu » (création du CREA). Plus largement, c'est un répertoire qui permettra de travailler des compétences dans les autres domaines de l'EAC (EDD, Arts plastiques, littérature,...) et d'autres disciplines. Ce projet sera coconstruit avec le musicien intervenant et les professeurs de collège.

Par leur mise en œuvre dans leur classe, chaque groupe scolaire pourra :

- Valoriser ce projet par une finalisation lors du festival « Voix en Scène » en mai-juin 2022. Ces finalisations regrouperont plusieurs groupes scolaires et auront lieu dans des structures culturelles et des salles de spectacle, devant un public de parents. Ceci afin de voir comment une même thématique peut être interprétée.
- Mettre en place des habitudes de travail vocal : échauffements journaliers, comprenant du corporel, du vocal et de l'écoute.
- Incrire ce projet dans le parcours EAC, en fréquentant des lieux culturels, en rencontrant des artistes et en assistant au moins à un spectacle dans l'année choisi dans la programmation de la saison de la structure culturelle de proximité.

Pendant les 3 sessions de formation, un pianiste accompagnateur sera présent. Le partenariat avec le pianiste permettra d'ajouter une autre dimension aux finalisations.

Pendant toute la durée du projet, chaque groupe scolaire sera aidé et accompagné par les CPDEM.

Cahier des charges

- Ce projet est très dense, porteur et fédérateur d'apprentissages. Il permet une interdisciplinarité. Aussi, Il est souhaitable de ne pas s'engager sur d'autres projets en parallèle.
- Les enseignants et musiciens Intervenants retenus à ce stage s'engagent à **proposer une finalisation** qui mettra en valeur le travail des élèves dans le cadre de ce projet. Des regroupements entre écoles peuvent être envisagés selon la proximité géographique, l'adéquation entre les projets.... Ces restitutions qui auront lieu dans des structures culturelles et des salles du département seront organisées devant un public de parents.
- Dès le début d'année, une réflexion portera sur **les déplacements des élèves** dans le cadre de ce projet « *Voix en scène* » : **financement d'un moyen de transport** pour se rendre en répétition, pour rencontrer d'autres classes participantes au projet, pour aller à la salle de spectacle....

Pour plus de précision, n'hésitez pas à contacter :

Béatrice Mériel, CPEM

Beatrice.Meriel@ac-versailles.fr